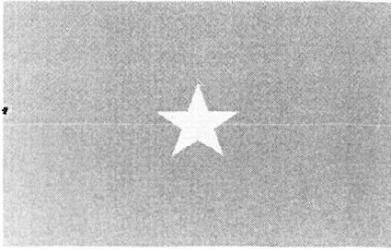


資料 6-3. ステークホルダー打合せ簿
(第 5 区)



MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

CONSULTANTS

DECISION DE NON OBJECTION A LA REALISATION DU PROJET

Nous, participants de **l'arrondissement n°5 de la commune de Ouagadougou** à la consultation publique du 1^{er} mars 2017 en vue de la réalisation du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Conscient que le projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba est d'importance nationale et internationale pour la mobilité urbaine et interurbaine ;

Après avoir entendu les conclusions de l'étude d'impact environnemental et social présentée par le consultant ;

Prenant en compte les impacts positifs et les mesures de bonification engendrés par le projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Considérant les impacts négatifs ainsi que les mesures de mitigation de ces impacts dans le cadre du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Fort des enjeux du présent projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Rassurer de la prise en compte du volet environnemental et social dans la planification, l'exécution et le suivi du projet de réhabilitation de la rocade sud-est ;

DECIDONS :

1. Apporter notre soutien indéfectible à la réalisation du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;
2. Donner notre avis irrévocable de non objection à l'implémentation du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;
3. Attester que les signataires du présent avis autres que les maires ou leurs représentants ont reçu mandat de tous les PAPS pour poser le présent acte ;

4. Signifier que la liste de présence avec les signatures ou mentions spéciales ainsi que le Procès-Verbal de la rencontre font parties intégrantes du présent avis.

En foi de quoi, le présent avis est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire de l'Arrondissement

n°05



Jean Paul MONE

Le Conseiller du secteur 22

ILBOUDO Karim

Tél : 78963043

Le Conseiller du secteur 24

WANGA Kadidiata

Tél : 79517398

Représentant de la catégorie B

OUEDRAOGO Abel

Tél : 70406131

Le Conseiller du secteur 21

DIALLO Issouf

Tél : 71123283

Le Conseiller du secteur 23

KABORE Gilbert :70479966

Représentant de la catégorie A

YAMEOGO Alexis Marie

Tél : 70549931

Représentante de la catégorie C

ZONGO Marie Pauline

Tél :79083301



Ouagadougou le 1^{er} mars 2017

Procès-verbal de la rencontre publique Arrondissement N°5 de Ouagadougou

L'an deux mil dix-sept et le premier mars s'est tenu, dans la salle des mariages de l'arrondissement N° 5 de la Commune de Ouagadougou, une rencontre publique d'échange et d'information sur le projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba au profit des populations riveraines. La rencontre a débuté aux environs de neuf (9h) heures. La liste de présence est jointe en annexe.

Le présidium était composé de :

Monsieur le Maire de l'Arrondissement assurant la présidence de la rencontre ; Jean Paul MONE

Monsieur le Secrétaire Général de la mairie de l'arrondissement ; Manman YONLI

Le représentant du service de la voirie publique ; Gilbert ILBOUDO

Le Directeur du Group PAREIDA International ; Riva Anselme BONKOUNGOU

Les Experts environnementalistes du Group PAREIDA International :

- Mahamoudou KOUMBEM
- Calvin THIAM
- Franck KINTGA

Le représentant de la DGNETC ; Emmanuel TRAORE

D'emblée, le Maire de l'arrondissement a décliné l'ordre du jour de la rencontre comme suit :

- Contexte de la rencontre ;
- Présentation du projet et des impacts potentiels ;
- Echanges.

Il a situé le contexte du projet et a souhaité que cette rencontre puisse se passer dans un esprit d'expression libre et transparente dans le respect de l'autre.

La parole a ensuite été donnée à l'équipe du bureau d'étude PAREIDA pour la présentation du projet et des impacts. A ce niveau, il a été fait une description sommaire du projet aux



participants ainsi que quelques impacts potentiels. De même, quelques éléments de procédure ont été expliqués à l'assistance.

A l'issue de cela, les représentants des PAP sont eu l'occasion d'exprimer leurs craintes et leurs attentes qui peuvent se résumer comme suit :

- La prise en compte des mesures de compensations pour déguerpissement ;
- Les mesures de réorganisation des activités aux abords de la route après les travaux ;
- Le délai pour le déguerpissement avant le début des travaux.

A toutes ses préoccupations, des réponses jugées satisfaisantes par les participants ont été données. Il leur a été recommandé de relayer la bonne information auprès de leurs camarades concernés.

Des conseils ont été prodigués pour que les objectifs du projet soient effectivement réalisés pour le bonheur de tous.

La rencontre a pris fin aux environs de onze heures (11h) dans l'espoir que leurs préoccupations seront prises en compte dans le processus de planification opérationnelle du projet.

Fait à Ouagadougou, le 1^{er} Mars 2017

Représentant de la DGNETC

Emmanuel TRAORE

Group PAREIDA International

Anselme Riva BONKOUNGOU



Le Maire

Jean Paul MONE



01/03/17

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET PRENOM (S)	SERVICE	CONTACT	ÉMARGEMENT
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				



28/02/17

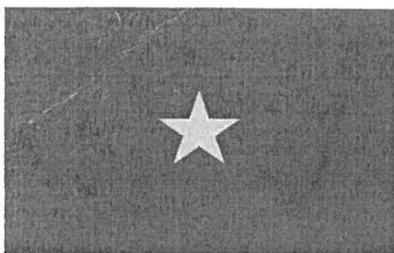
LISTE DE PRESENCE

Réverains du Boulevard des TANSOBA

N°	NOM ET PRENOM (S)	SERVICE	CONTACT	ÉMARGEMENT
1				<i>[Signature]</i>
2				<i>[Signature]</i>
3				<i>[Signature]</i>
4				<i>[Signature]</i>
5				<i>[Signature]</i>
6				<i>[Signature]</i>
7				<i>[Signature]</i>
8				<i>[Signature]</i>
9				<i>[Signature]</i>
10				<i>[Signature]</i>
11				<i>[Signature]</i>
12				<i>[Signature]</i>
13				<i>[Signature]</i>
14				<i>[Signature]</i>
15				<i>[Signature]</i>
16				<i>[Signature]</i>
17				<i>[Signature]</i>

18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				

(第 10 区)



MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

CONSULTANTS

DECISION DE NON OBJECTION A LA REALISATION DU PROJET

Nous, participants de l'arrondissement n°10 de la commune de Ouagadougou à la consultation publique du 1^{er} mars 2017 en vue de la réalisation du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Conscient que le projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba est d'importance nationale et internationale pour la mobilité urbaine et interurbaine ;

Après avoir entendu les conclusions de l'étude d'impact environnemental et social présentée par le consultant ;

Prenant en compte les impacts positifs et les mesures de bonification engendrés par le projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Considérant les impacts négatifs ainsi que les mesures de mitigation de ces impacts dans le cadre du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Fort des enjeux du présent projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Rassurer de la prise en compte du volet environnemental et social dans la planification, l'exécution et le suivi du projet de réhabilitation de la rocade sud-est ;

DECIDONS :

1. Apporter notre soutien indéfectible à la réalisation du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;
2. Donner notre avis irrévocable de non objection à l'implémentation du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;
3. Attester que les signataires du présent avis autres que les maires ou leurs représentants ont reçu mandat de tous les PAPS pour poser le présent acte ;

4. Signifier que la liste de présence avec les signatures ou mentions spéciales ainsi que le Procès-Verbal de la rencontre font parties intégrantes du présent avis.

En foi de quoi, le présent avis est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Représentant de la catégorie A

Zoungouma Rahmane
Zoungouma Rahmane
70289893

Représentant de la catégorie B

TAMAR ALIMA
TAMAR ALIMA
78-06-2056

Représentant de la catégorie C

Compaoré Marceline
Compaoré Marceline
71.52.41.30

Le Conseiller du secteur 43

Doudraop Joseph.
Doudraop Joseph
70263614

Le Conseiller du secteur 44

ELHADJ Yerbanja Dusmane
ELHADJ Yerbanja Dusmane
705252.63

Le Maire d'Arrondissement

Jérémie SAWADOGO
Jérémie SAWADOGO





Ouagadougou, le 1^{er} mars 2017

Procès-verbal de la rencontre publique Arrondissement N°10 de Ouagadougou

L'an deux mil dix-sept et le premier du mois de mars s'est tenu, dans la salle des mariages de l'arrondissement N° 10 de la Commune de Ouagadougou, une rencontre publique d'échange et d'information sur le projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba au profit des populations riveraines. La rencontre a débuté aux environs de quatorze (14h) heures. La liste de présence est joint en annexe.

Le présidium était composé de :

Monsieur le Maire de l'Arrondissement assurant la présidence de la rencontre ;

Monsieur le Secrétaire Général de la mairie de l'arrondissement ;

Le représentant du service de la voirie publique ;

Le Directeur du Group PAREIDA International ;

Les Experts environnementalistes du Group PAREIDA International ;

Le représentant de la DGNETC.

D'emblée, le Maire de l'arrondissement a décliné l'ordre du jour de la rencontre comme suit :

- Contexte de cette rencontre ;
- Présentation du projet et des impacts potentiels ;
- Echanges.

Il a situé le contexte du projet et souhaité que cette rencontre puisse se passer dans un esprit d'expression libre et transparente dans le respect de l'autre.

La parole ensuite été donnée à l'équipe du bureau d'étude PAREIDA pour la présentation du projet et des impacts. A ce niveau, il a été fait une description sommaire du projet aux participants ainsi que quelques impacts potentiels. De même, quelques éléments de procédure ont été expliqués à l'assistance.

A l'issue de cela, les représentants des PAPs ont eu l'occasion d'exprimer leurs craintes et leurs attentes qui peuvent se résumer comme suit :

- La prise en compte des mesures de compensations pour déguerpissement ;



- Les mesures de réorganisation des activités aux abords de la route après travaux ;
- Le délai pour le déguerpissement avant le début des travaux.

A toutes ses préoccupations, des réponses jugées satisfaisantes par les participants ont été données. Il leur a été recommandé de relayer la bonne information auprès de leurs camarades concernés.

Des conseils ont été prodigués pour que les objectifs du projet soient effectivement réalisés pour le bonheur de tous.

La rencontre a pris fin aux environs de seize heures (16h) dans l'espoir que leurs préoccupations seront prises en compte dans le processus de planification opérationnelle du projet.

Fait à Ouagadougou, le 1^{er} Mars 2017

Représentant de la DGNETC

Emmanuel TRAORE

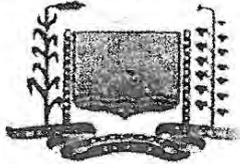
Group PAREIDA International

Anselme BONKOUNGOU

Le Maire

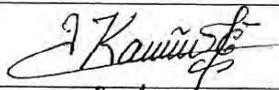
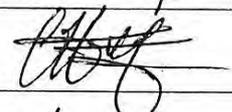
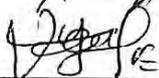
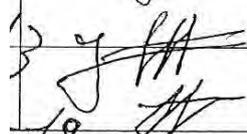
Jérémie SAWADOGO



COMMUNE DE OUAGADOUGOU ----- ARRONDISSEMENT N°10 ----- SECRETARIAT GENERAL		BURKINA FASO Unité-Progress-Justice -----
--	--	---

LISTE DE PRESENCE A LA RENCONTRE DU 1^{er} MARS 2017
EN VUE DE LA REALISATION DU PROJET DE RAHABILITATION DE LA ROCADE
SUD-EST DU BOULEVARD DU TANSOBA



N° d'ordre	NOM ET PRENOMS	TELEPHONE	SIGNATURE
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			

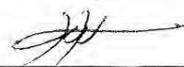
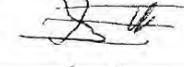
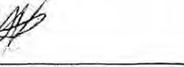
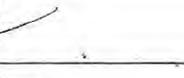
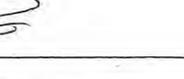
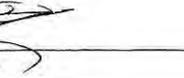
15		
16		2 Comy
17		3 Rba
18		4 FF
19		5 FF
20		6 FF
21		
22		7 Luff
23		8 GBO
24		9 FF
25		10 FF
26		11 FF
27		12 FF
28		13 Zer
29		14 *
30		15 FF
31		16 FF
32		17 FF
33		
34		
35		



NOM & PRENOM

Fel:

SIGNATURE

36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			

57
58
59



2	71 395183A
3	34. OK
4	36. OK
5	0877. OK
6	17. OK
7	OK
8	OK
9	OK
0	OK
1	OK
2	OK
3	OK
4	OK
5	OK
6	OK
7	OK
8	OK
9	OK
0	OK
1	OK
2	OK



13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23

13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23



24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	



VOM & PRENOM

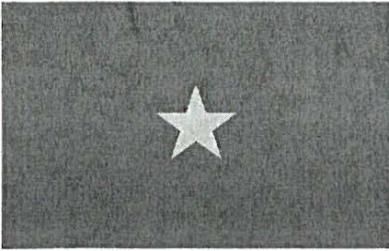
Tel

Signature

15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			



(第 11 区)



MINISTERE DES INFRASTRUCTURES



CONSULTANTS

DECISION DE NON OBJECTION A LA REALISATION DU PROJET

Nous, participants de l'Arrondissement n°11 de la commune de Ouagadougou à la consultation publique du 27 février 2017 en vue de la réalisation du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Conscient que le projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba est d'importance nationale et internationale pour la mobilité urbaine et interurbaine ;

Après avoir entendu les conclusions de l'étude d'impact environnemental et social présentées par le consultant ;

Prenant en compte les impacts positifs et les mesures de bonification engendrés par le projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Considérant les impacts négatifs ainsi que les mesures de mitigation de ces impacts du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Fort des enjeux du présent projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;

Rassurés de la prise en compte du volet environnemental et social dans la planification, l'exécution et le suivi du projet de réhabilitation de la rocade sud-est ;

DECIDONS de :

1. Apporter notre soutien indéfectible à la réalisation du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;
2. Donner notre avis irrévocable de non objection à l'implémentation du projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba ;
3. Attester que les signataires du présent avis autres que les maires ou leurs représentants ont reçu mandat de tous les PAPS pour poser le présent acte ;
4. Signifier que la liste de présence avec les signatures ou mentions spéciales ainsi que le Procès-Verbal de la rencontre font parties intégrantes du présent avis.

En foi de quoi, le présent avis est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouagadougou le 28/02/2017

Les conseillers des secteurs

Le Représentant de la catégorie A

MARE Sambo

SANA M. Hamadou

COMPAORE Tassere
Dabane Aboubakar Sidiki



NIKIEMA Noufou

Le Représentant de la catégorie B



BANSE Fatou

Le Représentant de la catégorie C



QUEBRACCO Issa

Le Maire de l'Arrondissement



L. Ibrahim MARE



Ouagadougou le 27 février 2017

Procès-verbal de la rencontre publique Arrondissement N°11 de Ouagadougou

L'an deux mil dix-sept et le vingt sept du mois de février s'est tenu, dans la salle des mariages de l'arrondissement N° 11 de la Commune de Ouagadougou, une rencontre publique d'échange et d'information sur le projet de réhabilitation de la rocade sud-est du boulevard des Tansoba au profit des populations riveraines. La rencontre a débuté au environ de quatorze (10h) heures. La liste de présence est joint en annexe.

Le présidium était composé de :

Monsieur le Maire de l'Arrondissement assurant la présidence de la rencontre ;

Monsieur le Secrétaire général de la mairie d'arrondissement ;

Le représentant du service de la voirie publique ;

Le directeur du Group PAREIDA International ;

Les Experts environnementalistes du Group PAREIDA International ;

Le représentant de la DGNETC.

D'emblée, le Maire de l'arrondissement a décliné l'ordre du jour de la rencontre comme suit :

- Contexte de cette rencontre ;
- Présentation du projet et des impacts potentiels ;
- Echanges.

Il a situé le contexte du projet et souhaité que cette rencontre puisse se passer dans un esprit d'expression libre et transparente dans le respect de l'autre.

La parole ensuite été donnée à l'équipe du bureau d'étude PAREIDA pour la présentation du projet et des impacts. A ce niveau, il a été fait une description sommaire du projet aux participants ainsi que quelques impacts potentiels. De même, quelques éléments de procédure ont été expliqués à l'assistance.

A l'issue de cela, les représentants des PAP ont eu l'occasion d'exprimer leurs craintes et leurs attentes qui peuvent se résumer comme suit :

- La prise en compte des mesures de compensations pour déguerpissement ;



- Les mesures de réorganisation des activités aux abords de la route après travaux ;
- Le délai pour le déguerpissement avant le début des travaux.

A toutes ses préoccupations, des réponses jugées satisfaisantes par les participants ont été données. Il leur a été recommandé de relayer la bonne information auprès de leurs camarades concernés.

Des conseils ont été prodigués pour que les objectifs du projet soient effectivement réalisés pour le bonheur de tous.

La rencontre a pris fin aux environs de onze heures trente (11h30) dans l'espoir que leurs préoccupations seront prises en compte dans le processus de planification opérationnelle du projet.

Fait à Ouagadougou ; le 27 février 2017

Représentant de la DGNETC



Emmanuel TRAORE

Group PAREIDA International

Anselme BONKOUNGOU

Le Maire

L. Ibrahim MARE



LISTE DE PRÉSENCE

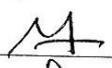
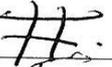
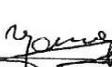
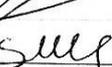
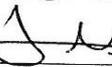
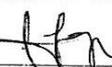
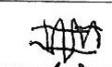
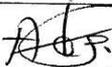
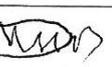
N°	Noms et prénoms	contacts	signatures
01			[Signature]
02			[Signature]
03			[Signature]
04			[Signature]
05			[Signature]
06			[Signature]
07			[Signature]
08			[Signature]
09			[Signature]
10			[Signature]
11			[Signature]
12			[Signature]
13			[Signature]
14			[Signature]
15			[Signature]
16			[Signature]
17			[Signature]
18			[Signature]
19			[Signature]
20			[Signature]
21			[Signature]

22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

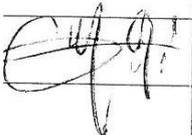
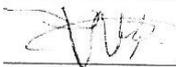
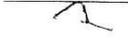
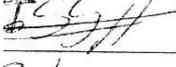
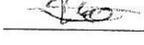
6
B

36037

50 A
51 B
52 C

N°	NOM et PRENOMS	CONTACT	SIGNATURE
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			
69			
70			
71			
72			
73			
74			
75			
76			
77			
78			

N°	NOM et PRENOMS	CONTACT	SIGNATURE
79			25 Long
80			68 HL
81			00 HL
82			19 HL
83			60 HL
84			78 HL
85			19 HL
86			65 Long
87			Long
88			HL
89			HL
90			HL
91			HL
92			7 HL
93			HL
94			HL
95			HL
96			
97			79 HL
98			9 HL
99			HL
100			HL
101			7 HL
102			5.6 HL
103			7 HL
104			HL

N°	NOM et PRENOMS	CONTACT	SIGNATURE
105			
106			
107			
108			
109			
110			
111			
112			
113			
114			
115			
116			
117			
118			
119			
120			
121			
122			
123			
124			
125			
126			
127			
128			
129			
130			

131 
 132 
 133 
 134 




131	
136	
137	371
138	45-33
139	2-77
140	
141	
142	
143	
144	
145	
146	
147	
148	
149	
150	
151	
152	
153	
154	
155	
156	
157	
158	
159	
160	
161	

162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188

189 K

162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188



LISTE DE PRÉSENCE

N°	Noms et prénoms	contacts	signatures
190			
191			
192			
193			
194			
195			
196			
197			
198			
199			
200			
201			-
202			
203			
204			
205			
206			
207			
208			
209			
210			
211			

